

LISTE DES ADMIS à la Classe Egalité des Chances 2019-2020.

Suite aux oraux de sélection qui se sont tenus les 5 et 6 juin, 19 candidats sont admis à la Classe Egalité des Chances mise en place par l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière et la Fondation Culture & Diversité :

Madame	Sarah	ACKERER
Monsieur	Antoine	AMEN
Monsieur	Josselin	APERTET
Madame	Anna Maria	BOGUSLAWSKA
Monsieur	Matis	BROS
Madame	Maria	DE PALMA
Monsieur	Hugo	GESTER
Monsieur	Tristan	KUCHLER
Monsieur	Théo	LAMBROS
Monsieur	Hoang-Antoine	LE
Madame	Elise	POULAIN
Monsieur	Matthias	RAKOTOMALALA
Monsieur	Valentin	RAULT
Madame	Océane	RIOSSET
Monsieur	Amaury	ROLLAND
Madame	Chanel	ROUSSY
Monsieur	Samuel	SOLE
Madame	Léna	TRIHAN
Madame	Louise	TROTIGNON

POUR TOUS LES AUTRES, nous vous remercions pour votre candidature.

Le fait que vous n'ayez pas été retenu pour la Classe Egalité des Chances n'est en aucun cas un jugement de valeur, ni sur la qualité de votre dossier ni sur votre orientation vers des études supérieures en cinéma, en photographie et en son.

Cette réponse négative ne présage en rien d'un échec au concours, et nous vous rappelons que vous pouvez bien évidemment présenter le concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière.